

## Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)

Service qui permet d'organiser des rencontres entre des parents et leurs enfants

### MISSION DU SERVICE

Le LAPE permet l'organisation de rencontres entre les enfants confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et leur famille, dans un cadre adapté et sécurisant, au sein d'espaces de visites dédiés, en présence de professionnels compétents.

L'ASE fixe les objectifs des rencontres, conformément à une décision judiciaire, et pose des exigences, en fonction desquelles elle adresse au LAPE les demandes d'accueil et d'accompagnement des rencontres entre les enfants et leurs parents. L'équipe du LAPE répond à la commande de l'ASE et n'intervient pas dans les décisions concernant le suivi de placement.

Les objectifs visés dans le cadre des missions sont les suivants :

- | Garantir la **neutralité du lieu et du temps de rencontre**, tout en favorisant l'existence de relations familiales les plus favorables possibles ;
- | Offrir **un espace de rencontre et de responsabilité**, dans le respect de l'autorité et des droits parentaux ;
- | Ouvrir la possibilité de réinvestir des liens familiaux par **des activités partagées**, en retrouvant le désir et le plaisir d'être ensemble ;
- | Se situer en **interface entre les services de l'ASE et la famille**, sur le temps de la rencontre.

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de familles accueillies : 97

Nombre de visites réalisées : 2 226 (2 754 programmées, 528 annulées)

Nombre de situations : 139

Nombre d'enfants accueillis : 130 et 19 enfants associés

Nombre de visites fraternelles : 22

Nombre d'accueils : Relais 1 ; Simples 4 ; Personnalisés 20 ; **Permanents 116**



Année d'ouverture : 1994  
Nombre d'ETP : 5,6  
Nombre de logements : 5 + 1 salle  
réunion/ logement

### ÉLÉMENTS DE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

| **Davantage de visites de mères seules** (61) et de **pères seuls** (32), et une parallèle diminution du nombre de couples accueillis (10).

| Des parents principalement domiciliés sur **Pau et son agglomération** (127 Pau-agglo et 8 dans le Béarn), **mais une majorité d'enfants confiés à l'extérieur de l'agglomération**. Cela implique des modalités d'organisation à ajuster pour les assistants familiaux.

| **Des enfants aux âges variés** : 41 enfants de moins de 5 ans sont régulièrement accueillis (dont 20 enfants ont entre 0 et 3 ans), 37 de 6 à 10 ans et, enfin, 53 ont plus de 10 ans. Ces disparités d'âge impliquent une recherche quotidienne de nouveaux supports ludiques et une connaissance approfondie des stades de développement de l'enfant pour les professionnels.

| **Un temps de visites qui s'inscrit majoritairement entre 1h et 2h** : 3 visites ont une durée de moins d'1h00 (destinées à des nourrissons), **78 visites durent 1h00**, 49 entre 1h00 et 2h00, 9 visites durent 2h00 et, enfin, 2 durent entre 2h00 et 3h00 en accompagnement personnalisé. Des **hébergements ont été réalisés 3 week-ends sur 4**.

| **Le rythme de visites** : La catégorie « 2 à 3 fois par mois » est dorénavant la **plus représentée (59)**. 28 visites ont lieu une fois par semaine, 2 plus d'une fois par semaine, 47 une fois par mois et 5 de manière ponctuelle.

| **En 2023**, l'équipe aura accompagné **2 226 visites sur les 2 754 programmées. 399 auront été annulées par les parents**, 121 par l'ASE, 1 par le service et 7 étaient programmées sur des jours fériés (que nous essayons au maximum de reprogrammer). Cette hausse d'annulations à l'initiative des parents met en lumière la vulnérabilité de leur situation personnelle et, bien souvent, un état de santé psychique plus que fragile.

## ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants propose différents types d'accueil :

### | L'accueil relais : faire le lien entre les personnes pour garantir le meilleur accompagnement

L'objectif est de permettre à un parent de venir chercher son enfant dans de bonnes conditions, pour exercer son droit de visite. Les professionnels assurent le relais entre les deux parents ou entre la famille d'accueil et le parent. Il ne concerne qu'une situation cette année.

### | L'accueil simple : faciliter l'exercice de la parentalité

Le parent garantit le contenu de la visite. Les professionnels sont présents à l'arrivée et au départ de la rencontre. Il s'agit souvent de situations de parents qui ne disposent pas de domicile adapté ou dont celui-ci est trop éloigné du lieu de vie de leur enfant. Cet accueil peut se faire dans le cadre d'un hébergement. La présence du veilleur de nuit et de l'équipe de soutien familial au quotidien du CHRS Castilla garantissent une sécurité aux parents et enfants. Il n'a concerné, en 2023, que 4 situations.

### | L'accueil et l'accompagnement personnalisé : accompagner l'exercice de la parentalité

La prestation est « ajustée » à l'évaluation de la situation sur le moment. Le professionnel sera systématiquement présent à l'arrivée et au départ du ou des enfants, et restera disponible en cas de besoin (demandé par la famille ou évalué par le service), et ce, sur toute la durée de la rencontre. Il a concerné 20 situations.

### | L'accueil et l'accompagnement permanent : une véritable aide à l'exercice de la parentalité

Ce type d'accompagnement est spécifique et soutenu. Il concerne les familles les plus en difficulté pour garantir des échanges adaptés et sécurisants. Cet accompagnement a concerné 116 situations, soit la majorité des accueils (83 %).

Le LAPE permet également aux familles de partager un temps de repas ou de goûter. Nous avons, cette année, mis à disposition en moyenne 65 à 75 plateaux repas/mois.

## EVÈNEMENTS MAJEURS

**L'équipe du LAPE continue de proposer des repères structurants** pour le public accueilli et les professionnels de l'ASE.

Les rencontres dans un **cadre permanent**, qui fondent le principe même de la médiatisation, poursuivent une **courbe ascendante en 2023**, venant ainsi confirmer les difficultés des familles accueillies et le besoin prégnant de sécurisation sur le temps de la visite. En ce sens, nous avons observé cette année, davantage de ruptures dans le rythme des accueils, en lien avec des **décisions d'ordre pénal (incarcération des parents et temps de garde à vue, notamment)**, qui ont aussi induit un accompagnement spécifique du temps de la reprise de liens.

Les professionnels ont aussi dû faire face à des personnalités de parents marqués par la **déficiences**, auprès desquels il s'agit d'ajuster au mieux la communication pour être compris et permettre à l'enfant de composer avec les limites de son parent.

Le défaut de compréhension peut générer des **attitudes plus rigides des parents**, auprès desquels l'équipe met tout en œuvre pour pondérer la réactivité, afin de préserver la « bulle de rencontre » la plus apaisée possible au sein du LAPE.

Les professionnels ont continué d'enrichir leurs pratiques en favorisant le partage d'expériences en équipe et lors des **temps d'analyse, en présence de la psychologue clinicienne**. Nous avons pu, grâce à cette dynamique d'équipe, accompagner au mieux, le remplacement d'une professionnelle absente dans le cadre d'un congé maternité et parental, par une salariée détachée d'un autre service de l'OGFA.

**L'accueil d'une étudiante de troisième année** (éducateur spécialisé), sur une période de 12 mois, aura aussi grandement enrichi les accompagnements et aura permis d'assurer davantage de reports de visites programmées sur des temps de congés.

## PERSPECTIVES

**Le LAPE célébrera en 2024 ses 30 ans d'existence.** Si les supports de jeux et d'activités dédiés aux rencontres ont évolué au rythme des attentes des familles, le cœur de l'activité quotidienne demeure inchangé. Ce lieu neutre et garant de la sécurisation des relations intrafamiliales continue d'offrir un espace d'échanges, d'écoute, de jeux, de partage d'activités et de repas, à des enfants et à leurs parents, qui ne pourraient ainsi se rencontrer, sans tous les éléments de ce service qui font « tiers ».